

L'Agefi
1002 Lausanne
021/ 331 41 41
www.agefi.com

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 10'000
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 377.4
N° d'abonnement: 1082024
Page: 8
Surface: 47'511 mm²

Limite du modèle gratuit-ouvert

FORMATION SUPERIEURE. *Les massive open online course (MOOC's) ne peuvent pas fonctionner sans financement. L'évolution de l'instrument est incertain.*

INTERVIEW:

ELSA FLORET

Pascal Felber, directeur de l'Institut d'informatique de l'Unine (Neuchâtel) qui intervient dans les cafés scientifiques Cafs'In - cycle de débats ouverts au public organisé par le service de presse et de communication de l'Université de Neuchâtel, détaille son analyse sur l'avenir des MOOC's.

Les cours en ligne existent depuis des décennies.

Comment expliquer ce récent envol des MOOC's depuis 2012?

La technologie a permis cet essor. Il faut une bande passante suffisante pour transférer simultanément un contenu beaucoup plus riche à des dizaines de milliers de personnes disséminées dans le monde entier. Il y a encore dix ans, peu d'individus - hormis les universités - avaient les moyens de s'équiper à la maison. Aujourd'hui, la technologie offre le support aux vidéos et cours interactifs des MOOC's. L'essor des réseaux sociaux a accompagné cet accès plus rapide vers les clients potentiels, les étudiants.

La raison principale de suivre un cours en ligne était l'obtention du diplôme. Aujourd'hui la curiosité est un moteur dans l'apprentissage.

On peut apprendre avec interaction et selon un rythme plus approprié qu'avec un livre à la maison.

Peut-on croire à la pérennité d'un système qui mise sur la gratuité? Autrement dit, la publicité va-t-elle faire son apparition?

Le modèle gratuit et ouvert est une belle idée de départ. Mais elle ne tient pas sans financement. La certification est le moyen le plus visible de faire de l'argent pour les plateformes. Or seuls 10% des étudiants inscrits suivent le processus jusqu'à l'obtention du diplôme. Une autre source de financement pour ces plateformes se trouve dans le partenariat tissé avec les employeurs potentiels. Le qualificatif ouvert des MOOC's est quelque peu écorché par une telle valorisation financière. L'évolution à long terme de ce modèle est encore très incertaine.

Les principaux acteurs qui sont derrière ces plateformes - Coursera, Udacity - défendent un modèle lucratif alors que EdX du MIT affiche un but non lucratif. N'assiste-on pas à une compétition entre les grands



PASCAL FELBER. Le modèle ouvert-gratuit est une belle idée de départ.

partenaires qui s'allient avec des universités prestigieuses?

C'est indéniablement une guerre qui se joue. Celui qui va gagner à la fin c'est celui qui aura les partenariats les plus prestigieux avec les meilleurs contenus grâce aux chercheurs les plus connus.

Une différence d'éthique oppose ces deux courants. Le MIT avec sa philosophie non lucrative est une réponse à ceux pour qui l'aspect financier mène le jeu.

Coursera trouve ses sources de revenus - outre la certification payante - dans des services additionnels telle que l'offre de cours de formation aux entreprises.

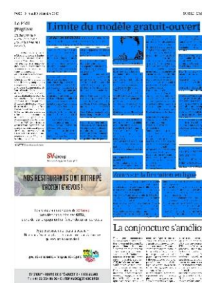
Pensez-vous que les MOOC's remplaceront les cours traditionnels? N'entraînent-ils pas une perte de contacts humains?

Je trouve que c'est une belle initiative pour les personnes qui n'auraient pas accès à des cours - pour des raisons géographiques ou de niveaux d'études - ou pour développer la formation continue mais ils ne remplaceront pas le contact de proximité étudiant-professeur.

Quelles sont les limites des MOOC's?

La certification est sans conteste une des principales limites. Cela pose le problème de l'authentification de l'étudiant qui passe un examen à distance. Même si des mécanismes de validation existent, ils sont contournables.

Si le MOOC est suivi dans le but d'augmenter sa propre formation alors j'y suis favorable. Si la certification délivrée permet d'accéder à un emploi ou à une haute



L'Agefi
1002 Lausanne
021/ 331 41 41
www.agefi.com

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 10'000
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 377.4
N° d'abonnement: 1082024
Page: 8
Surface: 47'511 mm²

école, alors j'émet des doutes sur sa validité. C'est le plus grand problème structurel que je perçois. L'autre limite est technologique: monter un cours est un investissement énorme, pour les chercheurs et les assistants qui préparent les exercices et les corrections. Les coûts associés n'engendrent pas forcément les retombées financières espérées.

Finalement, toutes les disciplines ne se prêtent pas à ce type d'enseignement, soit parce qu'elles nécessitent un contact direct entre étudiants et professeurs, soit parce qu'elles nécessitent un accès à des ressources particulières (par exemple des laboratoires pour l'enseignement de la chimie).

L'Université de Neuchâtel 'offre pas de cours MOOC's dans son programme. Etes-vous peu convaincu par le modèle?

Tout changement de paradigme entraîne son lot d'inquiétude. C'est peut-être aussi de la mécon-

naissance de notre part.

Notre vocation est aussi de former la relève académique. Nous espérons que nos étudiants diplômés pourront alimenter le marché de travail local ou poursuivre leurs études en effectuant une thèse chez nous. Dans le cas des MOOC's, peu d'étudiants étrangers formés online viendront travailler en Suisse.

En tant qu'université cantonale, nous ne jouons pas dans la même cour que le MIT ou Stanford. Tout est question de taille et de moyens. Nous privilégions la proximité entre étudiants et professeurs.

D'après vous, quelles sont les motivations de l'EPFL (qui a quatre MOOC's actuellement en ligne et qui a créé en avril son Center for Digital Education)?

L'EPFL vise le marché de l'éducation global. La visibilité est certainement un moteur essentiel pour atteindre ce public prestigieux. C'est un excellent moyen

de recruter les meilleurs professeurs mais aussi les meilleurs élèves sans limites de frontières.

La Confédération participe au financement des universités en fonction du nombre d'étudiants. Savez-vous si ces étudiants online comptent dans le calcul? Connaissez-vous la position de la Confédération quant à ce nouveau phénomène des MOOC's?

C'est un modèle parallèle qui court-circuite le modèle traditionnel. Je ne connais pas la position de la Confédération quant au calcul des étudiants online dans ses subventions ni sur son avis quant au modèle des MOOC's.

CELUI QUI VA GAGNER À LA FIN C'EST CELUI QUI AURA LES PARTENARIATS LES PLUS PRESTIGIEUX AVEC LES MEILLEURS CONTENUS.

Zoom sur la formation en ligne

L'acronyme MOOC désigne en français les cours en ligne ouverts massifs. Le mouvement est apparu au début des années 2000 dans le milieu universitaire américain, sous l'impulsion du Massachusetts Institute of Technology (MIT), avec son projet OpenCourseWare dans lequel plus de 200 universités sont aujourd'hui impliquées. Dès l'automne 2011, les enseignants de Stanford ont lancé les plateformes Udacity et Coursera (cette dernière a été choisie par l'EPFL et l'UniGE), tandis que le MIT lançait MITx qui se transforma en EdX lorsque Harvard le rejoignit sur cette plateforme.

Au départ, il consistait à mettre gratuitement à disposition des internautes des cours magistraux (do-

cuments/vidéos) issus de différents établissements scolaires prestigieux.

Ce format d'apprentissage interactif permet aux internautes de se former dans une grande variété de domaines: mathématiques, informatique, finance, management ou commerce.

Il s'agit de cours d'un niveau universitaire et non de programmes complets. L'inscription sur les différentes plateformes de MOOCs est entièrement gratuite. Seule la délivrance de certificats - facultatifs - est payante. Le contenu délivré sur ces plateformes n'est pas libre de droit, il ne peut être ni réutilisé, ni rediffusé sans le consentement de leurs auteurs. (EF)